

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



PENDANT LE CONCOURS DU RETRIEVER-CLUB

M. ROGER DE LA SELLE A SON POSTE DE BATTUE AYANT A SES COTÉS LE RETRIEVER MURDOCH, 1^{er} PRIX EX AEUO DE CE CONCOURS

CHRONIQUE

UNE journée de neige cause de chômage, des menaces quotidiennes de brouillard annoncent seules la fin de la saison. Jadis, alors même que la température restait clémente, la fonte des effectifs, longtemps à l'avance, faisait sentir le besoin de la clôture. Où est ce temps heureux, sinon pour les spectateurs au moins pour les propriétaires ?

Alors, malgré la modicité relative des prix, la plupart des écuries couvraient leurs frais qui étaient, du reste, bien moins élevés. Actuellement, si le nombre des élus n'a pas varié, combien d'appelés en plus ! C'est le moment qu'on saisit pour creuser des mines traîtresses contre l'institution des courses. Les ouvriers de cette œuvre nuisible travaillent pour l'instant dans les couloirs du Palais-Bourbon. Prenant acte de la « crise de l'élevage du demi-sang français », au lieu d'en chercher les causes naturelles dans la situation économique, ils prétendent en faire retomber la responsabilité sur les courses en général. Et partant de cette opinion, que le turf n'a pas tenu les espérances fondées sur lui, qu'il n'a pas fourni à l'élevage national les reproducteurs nécessaires, ils rêvent de puiser à pleines mains dans les caisses des sociétés pour alimenter les concours de modèles qui remédieraient au mal.

Voilà la raison insoupçonnée de la campagne menée depuis quelques mois par tout un clan.

De la théorie exposée dans un libelle récent on tente de passer le plus vite possible à la pratique.

Mal renseignés sur le fond de la question, nombreux sont les députés qui ne verront dans la création de concours de modèles, alimentés par l'argent des autres, qu'un nouveau moyen de contenter des électeurs. Quelle découverte que celle de ce filon nouveau !

Voilà le danger ! Car les théories néfastes des partisans des concours se dressant contre l'épreuve publique ne tiendront pas contre la discussion. Si l'on admet que les courses n'aient point donné tout ce qu'elles pouvaient rendre, est-ce en les dépeuillant au profit des faiseurs de système qu'on supprimera la crise ? Le seul moyen rationnel est de demander une modification des programmes, qui entraînera la diffusion des animaux d'un certain type parmi lesquels on puisera.

Ces chevaux existent, ils ne gagnent pas leur vie en plat ; les courses d'obstacles les suppriment comme étalons. Une entente avec les grandes Sociétés mères les restituerait à leur rôle d'améliorateurs.

Mais ce n'est point ce qu'on cherche. Ce qu'on désire, c'est faire main basse sur la caisse grâce à laquelle on pourra alimenter des œuvres qui ne se suffisent pas à elles-mêmes et qui n'ont d'autre but que de satisfaire certaines ambitions.

Si par malheur le Parlement se laissait convaincre, s'il cédait aux tentations faciles, sans réfléchir qu'il va tuer la poule aux œufs d'or, les amis du bon cheval n'ont qu'un moyen d'enrayer le mal.

Accordant délibérément la part du feu, qu'ils se rallient tous autour de ce mot d'ordre : Pas de concours de modèles exclusifs où l'arbitraire, les questions de personnes, la politique jouent tant de rôle. Mais seulement des concours-épreuves qui assurent des garanties aux propriétaires et maintiennent en même temps la qualité.

En un mot, qu'il s'agisse de pur sang ou demi-sang, opposons la formule le « modèle dans la qualité », au « modèle » tout court.

Cette tactique est d'autant plus facile qu'elle est d'accord avec l'esprit de la loi de 1874 qui régit la matière.

* *

Pendant que l'on trame dans l'ombre ce complot dont une partie du budget des courses est l'enjeu, les propriétaires, confiants dans la stabilité de l'état de choses actuel, dorment d'un sommeil paisible. Et le steeple-chasing poursuit son train-train.

Grâce à un programme admirablement composé, le dimanche d'Auteuil a eu raison de la maussaderie de la température. Nous avons vu Prince de Saint-Taurin succomber dans le Prix Richard Hennessy contre son camarade d'entraînement Akbar, mais d'une courte tête seulement et dans des conditions de poids qui laissent entière la réputation du petit-fils de Chalet.

C'est décidément un véritable crack que ce poulain, qui dissimule

sous une enveloppe critiquable un admirable moral. La voilà l'influence des courses. Si à côté de chevaux splendides, irréprochables, il en naît souvent d'extérieur moins brillant, ceux-ci n'en restent pas moins doués de la qualité accumulée par les ancêtres. Le flambeau passe de main en main ; il ne peut pendant son trajet incessant être toujours porté par des mains élégantes, toutes sont robustes.

C'est encore le cas de Soir de Fête qui, malgré une silhouette caricaturale, est un jumper incomparable.

Le vilain cheval parmi les bons est d'ailleurs l'exception ; le même jour, on n'aurait pu adresser que des critiques de détail à Hopper, le vainqueur du Prix de Chantilly. Excellent steeple-chaser, souvent mal servi par la chance, le poulain de M. Guerlain, dans son modèle un peu réduit, est admirablement pris. Soudé, compact, équilibré, il franchit les obstacles avec une extrême facilité, parfois avec trop de confiance. Peut-être les partisans du cheval cultural ne le trouveront-ils pas assez gros ?

Ils ne pourront en tout cas adresser ce reproche à Tricoche, le vainqueur du Prix Magne. Ce fils de Simonian, dont les débuts sont tout récents, s'affirme comme un spécialiste de grand avenir. Pour les turfistes il est un peu épais, un peu lourd, du moins c'est ce qu'on s'accordait à trouver avant son succès. Certes, les animaux de ce poids ont moins de chances de durer que les sujets légers, leurs jambes ont un autre travail à supporter. Aussi après le claquage presque fatal qui les guette, ils sont voués à la castration.

Voilà le grief le plus fondé que l'on puisse adresser à notre système de courses. Chez nous, le steeple chasing n'a pas visé à produire une variété de pur sang, caractérisée par sa force, sa taille, un équilibre spécial. Il s'est contenté de servir de débouché aux éleveurs de courses plates. Ce faisant, il a démontré dans une large mesure la variété des caractères de la race pure.

Nous constatons que nos studs outillés pour produire des chevaux surtout vites, donnent encore une proportion assez notable de stayers de sujets plus robustes qu'affinés, excellents reproducteurs de croisement. Le nombre en serait sans doute suffisant pour tous les besoins de l'Etat, de l'armée, si le débouché ne remplissait trop bien son rôle et n'absorbait pas les meilleurs.

L'admission des hongres dans les courses à obstacles que l'on a pu réclamer avec juste raison en se plaçant au point de vue purement sportif est en partie responsable de notre pénurie en étalons de croisement.

Les théoriciens sont donc fondés à réclamer énergiquement pour qu'on ferme les hippodromes à ces eunuques. Dans la pratique cette mesure rarifierait les acteurs, ce qui pourrait porter un coup sensible à la prospérité des Sociétés. Ce mal est cependant moins redoutable aujourd'hui, puisque nous sommes amenés à constater au contraire l'accroissement incessant des champs. Un compromis est tout indiqué, on l'a proposé à maintes reprises, il consiste à accorder un très sensible avantage de poids aux chevaux entiers et surtout à n'admettre que ceux-ci dans les épreuves dotées de plus de dix mille francs.

* *

Encore une mauvaise nouvelle : la piroplasmose est débarquée du Cap en France. La piroplasmose, cela ne vous dit rien. Il s'agit d'une infection causée par la présence et la multiplication dans le sang des chevaux d'un parasite qui décime la population équine de l'Afrique du Sud.

Proche parente de la maladie du sommeil, causée elle aussi par les hématozoaires, la piroplasmose a atteint les chevaux de quelques-unes des exploitations agricoles situées dans le voisinage des étangs de la Camargue.

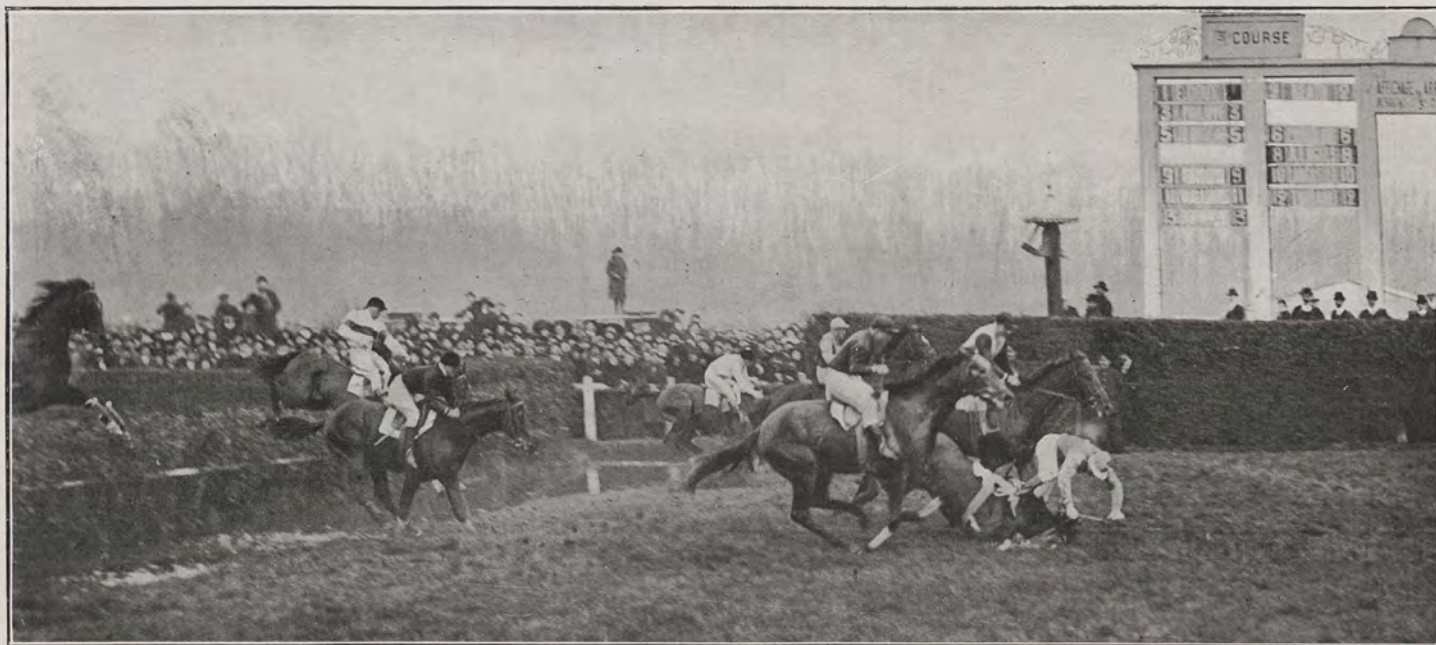
Cette affection détermine une mortalité de 80 à 90 % des animaux atteints et se traduit cliniquement par une anémie progressive accompagnée de fièvre. Elle emporte les malades aussi lentement que sûrement en l'espace de quelques mois.

Elle serait transmise, comme au Transvaal, par la piqûre des insectes. On se rend compte de la difficulté de se défendre contre la contagion.

Un seul propriétaire aurait subi du fait de la piroplasmose une perte d'environ 300.000 francs.

La façon dont se propage la maladie la limitera peut-être aux régions marécageuses. Il n'en reste pas moins que ce nouveau fléau suspendu sur la tête des éleveurs, solutionnera peut-être d'une façon définitive la crise chevaline.

J. R.



Akbar II
Le Nègre
Canteloup
Lucullus III
Prince de Saint-Taurin
Guillaume
Chute de Parfremment sur l'Argentièrre II
AUTEUIL, 26 NOVEMBRE — LE SAUT DE LA RIVIÈRE DES TRIBUNES DANS LE PRIX RICHARD HENNESSY

NOS GRAVURES

prises onze concurrents et donna lieu, suivant l'habitude, à une course superbe.

L'arrivée surtout fut en tous points palpitante et donna lieu à une lutte superbe entre deux pensionnaires de l'entraîneur Michel Pantall : Akbar II et Prince de Saint-Taurin.

Canteloup, le quatrième de cette épreuve, faisait également partie de ce même entraînement et partait favori des parieurs devant Prince de Saint-Taurin, l'écurie Veil-Picard représentée par Lucullus III et L'Argentièrre II et Serpenteau.

Après plusieurs faux départs dus à l'indocilité de certains concurrents, Guillaume prenait le commandement au signal et s'assurait bientôt, selon son habitude, une grande avance.

Toutefois, à la rivière des tribunes, L'Argentièrre II et Prince

LA réunion du 26 novembre dernier avait attiré à Auteuil, malgré la température tout hivernale dont elle fut gratifiée, une assistance considérable.

Le programme avec ses trois épreuves importantes, le Prix Magne, le Prix Richard Hennessy et le Prix de Chantilly, semblait devoir satisfaire tous les sportsmen et justifia, du reste, amplement ses promesses.

LE PRIX RICHARD HENNESSY (3.500 mètres steeple-chase) mit aux



Lucullus III
Serpenteau
Akbar II
Mario
Guillaume
Canteloup
Prince de Saint-Taurin
AUTEUIL, 26 NOVEMBRE — LE SAUT DU BROOK DANS LE PRIX RICHARD HENNESSY



Cristal

Sea Lord

Lord Burgoyne

Orçay

Batailleur
Va Tout

Tricoche

AUTEUIL, 26 NOVEMBRE — L'ARRIVÉE DU PRIX MAGNE

de Saint-Taurin n'était pas loin de lui. L'Argentière II tombait, mais Prince de Saint-Taurin faisait un bond remarquable qui le plaçait en tête du peloton.

Au huit, il était serré de près par Akbar II, Serpenteau et Guillaume et dès l'entrée de la ligne droite, la lutte était nettement circonscrite entre Prince de Saint-Taurin, Akbar II et Serpenteau.

A la dernière haie, le jeune cheval avait toujours l'avantage. Serpenteau cédait le premier, mais Akbar II s'accrochait désespérément, et les deux camarades d'écurie passaient le poteau dans de telles conditions que le juge seul pouvait se prononcer entre eux.

Il accordait une courte tête à Akbar II et plaçait Serpenteau troisième à trois longueurs, tandis que Canteloup bien revenu sur la fin était quatrième à une tête.

La performance de Prince de Saint-Taurin, succombant de la plus courte des têtes contre Akbar II à deux livres, constitue une performance tout à fait remarquable pour un cheval de 3 ans, et fait du cheval de M. Lucas le meilleur jeune steeple-chaser qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps.

LE PRIX MAGNE (3.100 mètres haies) mettant aux prises 12 de nos hurdle-racers de 3 ans, revint à Tricoche devant Va Tout et Batailleur.

LE PRIX DE CHANTILLY (5.000 mètres steeple-chase) mettait enfin aux prises six concurrents et revint au favori Hopper, à qui cette compensation était bien due.

**

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous faisons un

Les Aldudes
Maxima II

Rataña

Trianon III

AUTEUIL, 26 NOVEMBRE — LE SAUT DU MUR DANS LE PRIX DE CHANTILLY

devoir d'insérer, en insistant sur ce point que l'opinion de nos correspondants, que nous laissons toujours exprimer franchement, ne nous engage pas. En l'espèce, nous l'adoptons d'autant moins que nous nous écartons sensiblement de l'auteur dans son appréciation du hunter français.

« Mon cher Directeur,
« Vous avez accordé l'hospitalité à un fort excellent article du Comte Louis d'Havrincourt où il dit son fait avec justesse aux fabricants officiels de nos poudres de chasse.

« Mais pourquoi généraliser ? Pourquoi, en fustigeant les responsables de ce monopole odieux, étendre ces reproches à tant de branches de notre industrie ?

« Je me fournis de tout en France et je me trouve assez bien équipé, je ne voudrais pas avoir l'air de faire de la réclame à personne, mais puisqu'on a cité des noms, me permettez-vous de faire remarquer que Crabette, par exemple, l'excellent tailleur sportif que vous recommandez vous-même, ne le cède en rien à Burberry ; que l'on trouve à Paris et à St-Étienne des armes de premier choix ; que chez nos marchands de chevaux, les produits du Nord-Ouest et du Sud-Ouest valent les hunters les plus authentiquement irlandais.

« Dites-le donc, je vous prie... Ce ne sera que justice.

« Comte de B... »

Nous n'avons rien à ajouter à cela.

**

Nous publions ci-contre une reproduction du tableau d'Alcantara II, œuvre du peintre réputé qu'est M. Franck Elim.



ALCANTARA II, TABLEAU DE FRANK ELIM

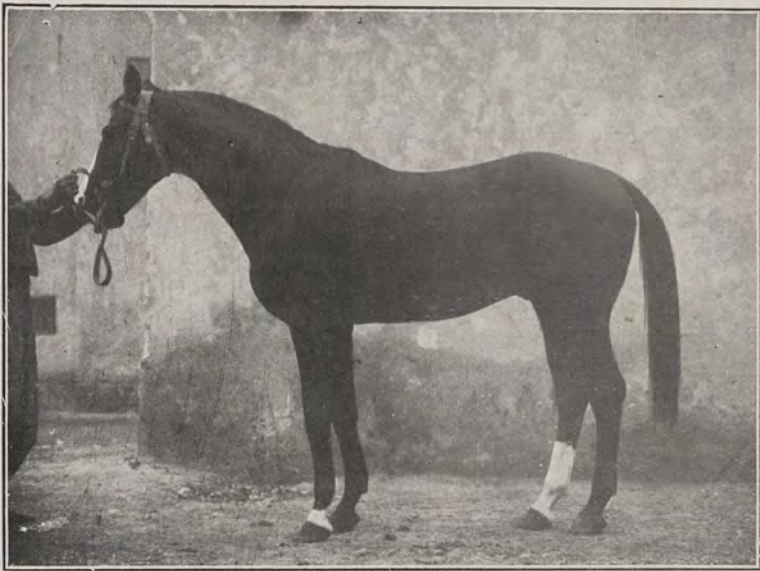


FIG. N° 11 — ÉTALON SYRIEN

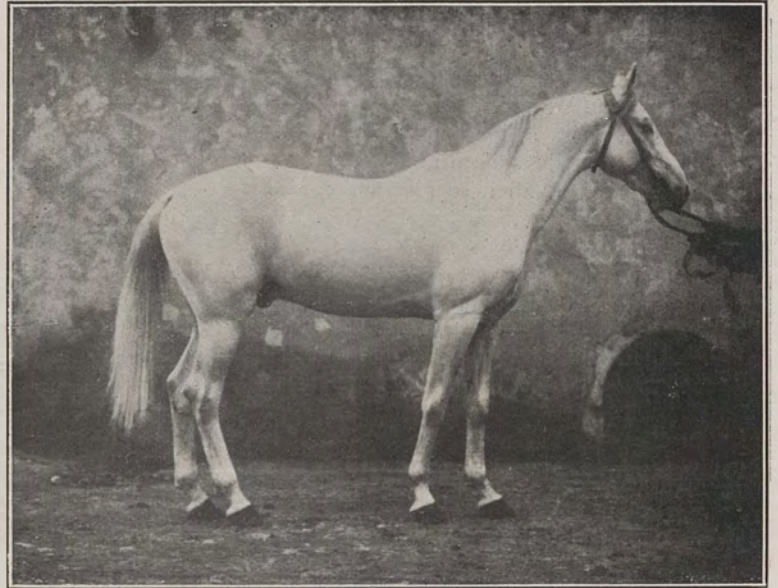


FIG. N° 12 — ÉTALON ARABE-BARBE

L'Élevage du Cheval en Tunisie

(Suite)

LES 120 étalons qui forment actuellement l'effectif des 26 stations de monte tunisiennes se décomposent ainsi : 12 pur sang arabes, 25 arabes-barbes, 83 barbes.

Les figures 11, 12, 13 représentent des sujets des trois types.

On peut se rendre compte qu'entre le format ramassé et puissant du barbe (fig. 13) et le format distingué de l'arabe (fig. 11) il y a place pour un format intermédiaire (fig. 12), qui allie très heureusement à la rusticité et à la trempe de l'un, l'élégance de l'autre. Encore que le modèle de la figure 12 soit susceptible de perfectionnement, par exemple dans la longueur de son épaule, il faut néanmoins reconnaître que le cheval de l'avenir, l'arabe-barbe est d'une formule bien trouvée. Il faut tout de suite remarquer que le bon effet de l'alliage se manifeste dès les premières générations sur la croupe et la rectifie en la rendant plus horizontale et plus puissante.

Les 26 stations de monte réparties sur l'ensemble du territoire tunisien sont établies soit dans des bâtiments construits spécialement, soit dans des bordjs arabes aménagés. Elles se composent d'une petite chambre où logent les quelques hommes et le gradé chef de station (certaines stations n'ont même pas de gradé) d'un bureau où se délivrent les cartes de saillie et où se font les inscriptions, de boxes pour les étalons et d'une cour pour la saillie.

Les étalons sont toujours choisis d'après la conformation générale des juments de la région, et, pour chaque étalon, le chef de station choisit lui-même les juments. La saillie est toujours gratuite.

Ces stations sont visitées périodiquement et aussi à l'improviste par les officiers de la remonte. Elles sont ouvertes de novembre à mai. La saison de monte terminée, tous les étalons rejoignent le dépôt central qui est installé à El Bathane près de Tébourba, à 30 kilomètres de Tunis.

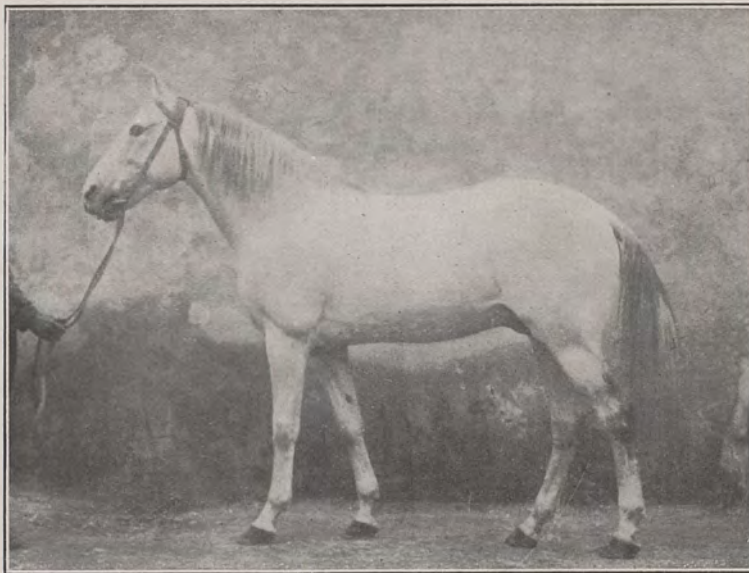


FIG. N° 13 — ÉTALON BARBE

ACHATS

Les tournées d'achats qui ont lieu en octobre, novembre et décembre sont surtout actives dans la période allant du 1^{er} mars au 30 juin. Les Commissions achètent les chevaux dès l'âge de 4 ans.

Les chevaux de troupe sont payés de 550 à 700 fr. ; les chevaux de tête de 700 à 950 fr., les sujets susceptibles de faire des étalons vont jusqu'à 1.500 fr.

Le nombre des achats a été de : 77 en 1891, 100 en 1892, 85 en 1895, 110 en 1896, 120 en 1897, 131 en 1898, 137 en 1901, 142 en 1902, 159 en 1903, 171 en 1904, 163 en 1905, 181 en 1906, 166 en 1907, 217 en 1908, 290 en 1909, 188 en 1910.

La moyenne est donc de 120 à 190, moyenne qui fut dépassée en 1909 à cause des envois à faire au Maroc et qui atteint 290 têtes, le chiffre le plus fort qu'on ait jamais atteint.

Avec ces achats, la remonte assure l'entretien presque en entier du 4^e spahis (sauf quelques chevaux de tête envoyés de Constantine) dont l'effectif est de 43 chevaux d'officier, 850 chevaux de troupe, et la remonte concourt également pour environ 1/3 à alimenter les escadrons du 4^e chasseurs d'Afrique, qui sur un effectif total de 750 chevaux en

possèdent 210, provenant de Tunisie.

Pour assurer l'homogénéité des régiments, les chevaux de spahis sont choisis parmi les plus petits : 1 m. 48 à 1 m. 51, ceux des chasseurs parmi les sujets ayant plus de taille et de ligne : 1 m. 52 en moyenne, parfois de 1 m. 54 à 1 m. 56 et rarement 1 m. 58 à 1 m. 60.

Les réels progrès constatés dans l'état et la conformation des chevaux présentés font bien augurer de l'avenir. La qualité s'améliore chaque année. La grosse différence entre la somme payée par la remonte (au minimum 550 fr.), et le prix moyen du commerce qui

atteint rarement 300 fr., assure au Comité d'achat la présentation des meilleurs modèles.

Le service de la Remonte avait à remplir une tâche difficile, elle n'avait pas comme à Sidi-Tabet, à la disposition de ses étalons, des juments sélectionnées et bien nourries. Il lui fallait prendre toutes ou presque toutes celles qu'on lui amenait sous peine de décourager l'éleveur indigène, il fallait se résigner en un mot à jeter la bonne semence en terre ingrate.

Pour amener les indigènes à soigner et nourrir leurs chevaux ainsi qu'à conserver la carte de saillie qui, à l'origine, inspirait une méfiance générale, le commandant D... usait de trucs. Quand le Comité d'achat avait décidé de donner 550 fr. d'un cheval, le commandant disait au vendeur :

— Je t'en donne 400 fr.

— « Ça va bien ! répondait l'arabe déjà très content.

— « Mais comme il a le poil propre et qu'il est gras, j'ajoute 50 francs ».

— « Ya rebbi !

— « Et maintenant, si tu as la *carta*, je t'achète la *carta* 100 fr.

On devine avec quel empressement l'indigène sortait le bienheureux papier qu'il avait jusqu'à soigneusement caché dans un pli de sa ceinture.

La jument du bled présente en général une musculature dégénérée par un long atavisme de misère. Que peut-elle produire ? Souvent des sujets dégénérés comme elle, mais aussi quelques autres types déjà améliorés dans leur modèle et leur tenue.

Les achats de la remonte prennent ce qu'il y a de meilleur : que valent ces achats ? L'ensemble est bon, très bon même, si on ne regarde pas plus haut que le bon cheval de service. Chevaux de chasseurs et de spahis sont sobres, très résistants, très francs, dociles, sautant bien, d'allures moyennes, d'un modèle court et bien établi. Les chevaux dits *de tête* manquent.

Ce qu'on peut reprocher à l'ensemble, c'est d'être trop lymphatique et de manquer de croupe. C'est justement sur ce point que commence à être sensible la bienheureuse influence du sang arabe. Le premier flux de syrien jeté dans une famille barbe horizontalise la croupe, rectifie le port de queue ; puis gagne le dessus de l'encolure pour modifier ensuite la tête et le format général.

Les photographies ci-jointes donnent une idée de ces trois stades observés sur des sujets différents.

Voici d'abord un barbe (fig. 13) court, bien établi, rustique, mais sans lignes et sans croupe.

Et voici un exemple du 1^{er} degré (fig. 14) : cheval resté barbe dans sa tête, son avant-main, sa ligne de dessus. La croupe seule est rectifiée.

2^e degré (fig. 15) : la croupe, la ligne de dessus, l'encolure sont arabes ; il ne reste guère plus de barbe que la tête et la taille : 1 m. 60. C'est un exemple de ces chevaux *de tête* que nous avons dit être trop rares.

On trouverait enfin aisément, en Tunisie, le 3^e degré : un cheval presque exactement arabe : croupe, dessus, encolure, tête, format général. Pour être parfait, il lui manque d'être un pur sang. Mais on

peut le cataloguer comme un demi-sang réussi, la taille de ces chevaux est voisine de 1 m. 51.

De pur sang arabes, il n'y en a et on ne peut en faire qu'à Sidi-Tabet parce que là seulement, en Tunisie, existent des poulinières de sang.

Voici donc l'élevage général orienté dans la bonne direction. Il n'y a plus qu'à attendre la fixation parfaite du métis arabe-barbe.

Chose curieuse, la Remonte produit encore des anglo-barbes. C'est

le résultat d'une expérience assez intéressante que le Ministère de la Guerre voulut tenter après l'abandon de ce croisement en Algérie et en Tunisie. En 1899, en effet, on envoya dans chacun des dépôts d'Algérie et dans celui de Tunisie un étalon de pur sang anglais. Les raisons données de l'échec de l'anglo-barbe étaient : le mauvais choix des premiers étalons et aussi le fait qu'ils étaient des anglo-arabes venant de Tarbes. Restait à savoir ce que pouvait produire l'infusion directe du sang anglais.

L'étalon que reçut le dépôt de Tébourba, Peu de Chose, par Soliman et Privauté, était d'excellente classe et avait gagné en France, dans les courses plates, 50.000 francs. Il a été admirablement choisi et, de loin, ressemblait à s'y méprendre à un cheval arabe. On peut dire que l'expérience de l'anglo-barbe a été faite

en Tunisie dans les meilleures conditions possibles. Il est réservé à Peu de Chose tous les ans 30 poulinières judicieusement choisies appartenant à des propriétaires réputés comme soignant et nourrissant bien leurs chevaux. On les sélectionne même de très loin, une indemnité spéciale de 50 francs étant allouée à celles qui viennent de plus de 150 kilomètres.

Les produits de Peu de Chose sont divers. Il faut compter évidemment avec l'influence de la mère. Quelques-uns sont très ordinaires comme lignes et comme moyens, d'autres apparaissent comme des demi-sang pouvant soutenir la comparaison avec les demi-sangs de France.

Parmi ces derniers, quelques-uns ont paru sur les hippodromes tunisiens ou sont devenus chevaux d'officier. L'un d'eux, Guendoul (fig. 16), après avoir gagné quelques courses, est encore le cheval d'armes de M. le général Bernard.

Rubis (fig. 17), autre fils de Peu de Chose, avec des lignes plus courtes et sous un format moins bien sorti, est un excellent cheval d'officier.

La production de Peu de Chose est, en somme, hétérogène ce qui semble indiquer que l'alliage anglo-barbe est trop soumis à la loi des variations individuelles. C'est

d'ailleurs ce qu'on a reproché à tous les croisements d'antan. On a reproché aussi aux anglo-barbes, même quand ils sont bien venus, de ne fournir qu'une filiation de plus en plus dégénérée et tendant à la petite « claquette », au simili-pur sang, dont la nervosité prédomine de beaucoup les moyens.

Et ceci a été la condamnation du croisement anglais, condamnation que nous pensons et surtout que nous souhaitons définitive.

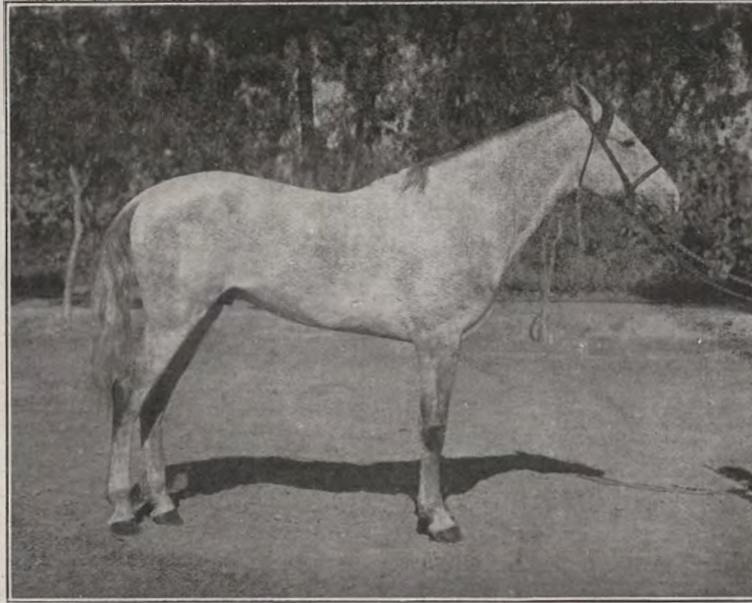


FIG. N° 14 — ARABE BARBE N'AYANT QUE LA CROUPE DE RECTIFIÉE



FIG. N° 15 — CHEVAL BARBE N'AYANT PLUS DE BARBE QUE LA TÊTE ET LA TAILLE

SERVICE DE L'ÉLEVAGE

Le service de l'élevage est un organe subordonné à la Direction de l'Agriculture et du Commerce. Créé en 1895, il fut confié à M. Ducloux auquel fut adjoint, en 1897, un inspecteur : M. H. Geoffroy-Saint-Hilaire.

Ces deux éminents fonctionnaires sont encore en fonctions, ce qui assure à ce service une parfaite unité de vue et de méthodes. Ses attributions ne concernent pas seulement la race chevaline, elles s'étendent également aux bovins et aux ovins. C'est à l'initiative de ce service qu'ont été prises les diverses mesures visant l'amélioration de l'élevage : stud-books, primes, décrets sur l'exportation, les étalons rouleurs, la dou-rine, etc.

Ce service est installé à Tunis dans un local particulier, rue du Contrôle-Civil.

STUD-BOOK

L'établissement du stud-book des barbes et dérivés fut décrété le 20 juin 1896, dès que fut décidée la nouvelle orientation de l'élevage tunisien.

En trois ans (1896, 1897, 1898), la Commission parcourut toute la Tunisie et effectua 374 inscriptions, tant parmi les *barbes* que parmi les *dérivés* qui sont exclusivement des arabes-barbes.

Fermé en 1899, le stud-book continua à s'augmenter par inscription des produits nés de père et mère inscrits. Il fut rouvert en 1905 pour de nouvelles inscriptions, sans titres. Son chiffre total est passé de 900 en 1901, à 1.544 en 1910. Sur ces 1.544 mâles et femelles, il y a 185 juments arabes-barbes parmi lesquelles 58 ont 75 % de sang pur.

Les pur sang arabes et les anglo-arabes sont inscrits au Stud-Book français.

Le 1^{er} août 1902 fut créé un Stud-book spécial aux poneys. Outre le centre de Tunis où la population chevaline est pour ainsi dire flottante, la Commission visita en 1904, 15 centres où elle examina : à Souk el Arba, 250 animaux ; à Ksour, 220 ; à Thala, 200 ; à Tadjerouine, 100 ; au Kef-Téboursouk Tébourba, 250 ; à Kaïrouan, 250 ; à Sidi bou Zid, 200 ; à El Djein, 260 ; à Sfax, 150 ; à Gabès, 200.

Les premières tournées ne réunirent, dans certains centres, que peu d'animaux, les indigènes croyant qu'on voulait examiner et marquer leurs chevaux pour s'en emparer ultérieurement. C'est ainsi qu'à Foum-Tatahouine, en 1898, dès que la Commission voulut faire marquer les nouveaux inscrits, les indigènes de la tribu des Gouazines sautèrent à cheval et se dispersèrent en galop dans toutes les directions. La Commission ne put opérer là que six ans plus tard, mais alors sans difficultés, les indigènes ayant enfin compris tous les bienfaits de l'opération.

Les chevaux inscrits sont marqués au feu sur un côté de l'encolure,

La marque du Stud Book tunisien est un croissant renfermant une étoile.

PRIMES A L'ÉLEVAGE

Les primes destinées à encourager l'élevage du cheval ont été instituées par décret du 20 juin 1896 en même temps que le Stud-Book. Elles sont distribuées par la Commission du Stud-Book qui remplit

dans chaque centre d'opération sa double mission d'inscrire et de récompenser. Cette Commission se compose du Directeur des Etablissements hippiques d'Algérie et Tunisie ; d'un inspecteur de l'élevage ; du contrôleur civil de la circonscription ; du commandant du dépôt de remonte ; du capitaine instructeur d'un régiment de cavalerie ; d'un vétérinaire militaire ; du caïd du contrôle ; de notables français et de notables indigènes.

Les primes sont distribuées : 1^o aux produits des juments saillies par les étalons de l'état ; 2^o aux poulains et pouliches de deux et trois ans issus de ces étalons. On avantage d'abord la catégorie des juments, poulains, pouliches nés de père et mère inscrits et comme tel désignés pour le Stud-Book.

En principe il est distribué à chaque réunion : 2 primes de 100 francs ; 5 primes de 50 francs ; 10 à 12 mentions honorables de 20 francs.

Le montant des sommes ainsi réparties a progressé presque chaque année, depuis 1896 : 1896, 4.000 francs ; 1897, 5.000 francs ; 1898, 7.000 francs ; 1899, 9.000 francs ; 1900, 10.000 francs ; 1901, 11.000 francs ; 1904, 12.000 francs ; 1906, 14.000 francs ; 1908, 16.000 francs ; 1909, 20.000 francs ; 1910, 20.000 francs.

Il faut déduire de ces totaux la somme de 2.500 francs réservée aux poneys stud-bookés ; il reste donc actuellement une somme de 17.500 francs, beaucoup trop faible si on la compare aux 45.000 francs que la province de Constantine consacre à son élevage, et eu égard à l'étendue du territoire tunisien qui est le quart de la France.

Une prime, d'ailleurs aléatoire, de 20 francs paraît insuffisante à décider les éleveurs indigènes à parcourir des distances qui atteignent dans certains cas 150 kilomètres et occasionnent des déplacements de quatre à cinq jours.

Les séances de la commission des primes sont en effet peu courues, beaucoup d'éleveurs préférant ne pas se déranger.

Il faudrait, en augmentant le nombre des primes et en mettant les plus basses à 50 francs, distribuer 50.000 francs dont 5.000 pour les poneys seuls.

Pierre de TRÉVIERES et Jean DARTHEZ.

(A suivre.)



FIG. N° 16 — GUENDOUL, ANGLO-ARABE, FILS DE PEU DE CHOSE, P. S. ANGLAIS, ET D'UNE JUMENT BARBE



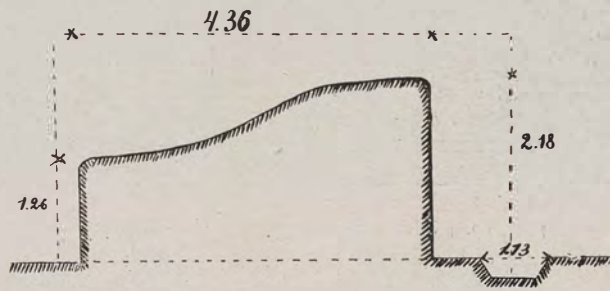
FIG. N° 17 — RUBIS, A.-B., FILS DE PEU DE CHOSE ET D'UNE J^e BARBE

FUTURS SOUS-OFFICIERS RUSSES DU 12^e HUSSARDS SAUTANT LE GRAND TALUS DE MEDJIBOGE

ÉQUITATION

Nous reproduisons ci-contre quelques photographies qui prouvent qu'en Russie et au Portugal l'équitation est fort en-honneur dans l'armée.

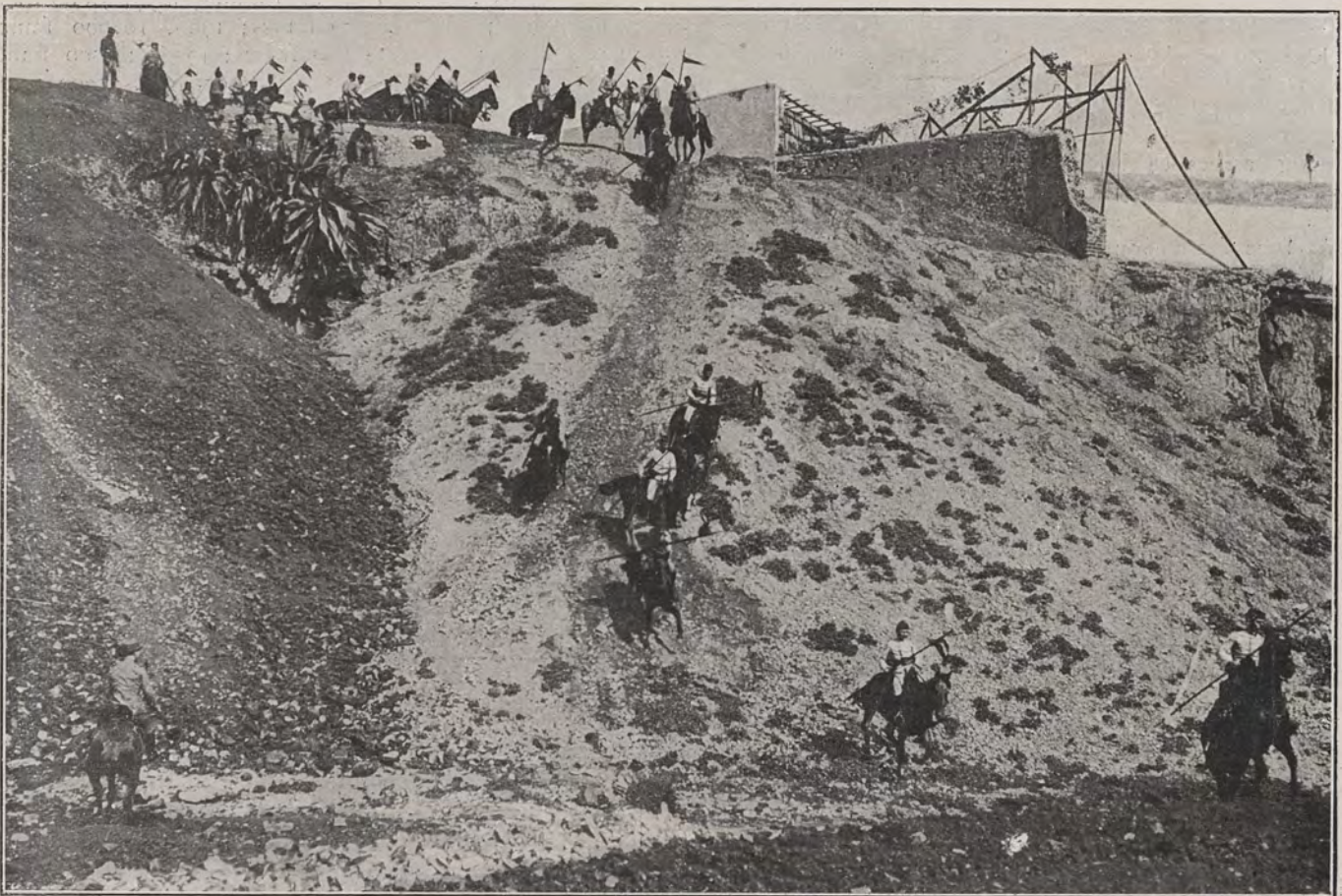
C'est tout d'abord la reproduction et le plan du grand talus de Medjiboge, en Russie, obstacle des plus sévères et qui mesure 1 m. 26 du côté où le cheval saute et 2 m. 18 du côté où il se reçoit.



PLAN DU GRAND TALUS DE MEDJIBOGE

Les futurs sous-officiers du 12^e hussards sont exercés journellement au saut de cet obstacle et le franchissent correctement sur des chevaux de service de toutes origines.

C'est enfin la descente d'un ravin au Portugal, descente impressionnante qui prouve que les cavaliers de la jeune République n'auront plus rien bientôt à envier à leurs rivaux des autres armées européennes.



PELTON DE CAVALIERS PORTUGAIS A LA DESCENTE D'UN RAVIN

RETRIEVERS ET SPANIELS A VALENÇAY

A DOUZE lieues au nord de Château-Roux s'étend sur plusieurs milliers d'hectares le magnifique domaine du duc de Valençay, où le



1. LE CHATEAU DE VALENÇAY — 2. L'ARRIVÉE DU TRAIN SPÉCIAL AMENANT CHASSEURS ET CONCURRENTS

Retriever Club avait été invité à venir donner sa première épreuve. La jeune Société avait été particulièrement favorisée, car sur ce beau territoire cynégétique elle a été tout à fait à l'aise pour orga-



AU RENDEZ-VOUS

niser une journée intéressante et jeter ainsi les bases de l'œuvre difficile qu'elle a entreprise : faire mieux connaître en France les mérites du retriever et pousser à son emploi.

On pouvait craindre que le Retriever Club, qui n'a pas encore un an d'existence, ait fait preuve d'une audace trop grande en se lançant dans l'aventure d'un concours pour lequel les éléments principaux de succès, les concurrents, sont encore aussi peu répandus chez nous. Il n'en a rien été, heureusement, et l'épreuve a pleinement réussi. Elle comprenait sept engagements, deux forfaits. Cinq chiens se présentèrent donc devant les juges et ce fut très suffisant pour une démonstration utile. Car le Retriever Club a fort justement compris que pour une première tentative il ne fallait pas chercher le nombre.

L'essentiel était que quelque chose fût fait, que l'on montrât publiquement ce que l'on peut demander au retriever et ce que ce dernier est capable de donner.

C'était la meilleure façon de procéder. Plus tard viendront les améliorations nécessaires dans la rédaction des règlements et dans la conduite des concours. Pour l'instant ce qui a eu lieu a été tout à fait intéressant.

L'épreuve de l'autre jour s'est bornée à la seule démonstration du rôle du retriever en



LE DUC DE VALENÇAY ET LE JUGE ANGLAIS SMALE

battue. On sait ce qu'il est. Lorsque la traque est terminée, que la ligne des rabatteurs s'est arrêtée devant celle des tireurs, il faut ramasser les pièces tombées ; ces dernières sont de deux sortes : il en est qui, tuées raides, gisent à droite et à gauche à la vue de tout le monde ; pour celles-là rien n'est plus facile, les hommes en passant, les prennent et les portent à la voiture à gibier ; mais il en est d'autres qui, blessées mortellement ou simplement démontées, sont tombées plus loin ou, filant à pied, sont allées se blottir dans les environs. C'est dans la recherche de ces dernières que l'usage du chien est nécessaire. Sur les indications qui lui

sont données par le tireur, le garde lance son chien vers l'endroit probable de la chute ou dans la direction approximative prise par l'oiseau piéteur.

L'animal se livre alors à une besogne d'exploration qui doit se terminer par la découverte du gibier et son rapport jusqu'au maître.

Le retriever est donc un chien essentiellement pisteur. Et sa tâche est délicate, car il ne lui est permis de s'occuper que des oiseaux morts ou blessés. Tout gibier vivant doit le laisser indifférent, son rôle

est entièrement l'opposé de celui du chien d'arrêt.

C'est donc une utilisation tout à fait particulière des qualités olfactives du chien et qui exige une éducation très spéciale. Pour être menée à bien elle nécessite même une longue pratique. La tentation de s'égarer sur des pistes différentes, l'attraction exercée par des émanations diverses sont autant d'embûches qui se dressent devant le jeune retriever. C'est seulement quand un long service l'aura complètement routiné qu'il saura leur résister et que même elles pourront le laisser indifférent. Ces chances d'insuccès ne sont nullement exagérées et on en saisira toute l'importance quand on se sera rappelé que le retriever utilisé dans les battues doit exécuter la besogne sur un terrain généralement très vif en gibier, où les voies s'entrecroisent et se multiplient jusqu'à former un réseau si serré qu'il couvre entièrement le sol. En fait, le gibier tracé par les batteurs, inquiété par les mouvements des tireurs, ne reste pas un instant à la même place. Il fuit dans tous les sens, revient sur ses pas, cherche à se dérober, s'ingénie à ruser.

Il tarde à prendre son essor, il s'y refuse même pour des raisons diverses, dont la principale est probablement qu'il sait que le plomb l'attend. Bref, il cherche une issue par où filer à pattes et ne la trouvant pas il décrit le plus tourmenté des trajets.

C'est sur ce terrain fortement imprégné que l'on demande au chien de discerner la bonne piste, c'est cet écheveau compliqué qu'on lui demande de débrouiller. Il faut donc un chien d'un nez fin et spécialisé, c'est un premier point. Il en est un second également important : c'est la vitesse.

Je n'apprendrai rien de nouveau en disant que le but de toute battue, l'orgueil de chaque propriétaire qui donne à chasser est de faire passer sous les fusils de ses



TIREURS, JUGES ET CONCURRENTS SUR LA LIGNE DE TIR AVANT LA BATTUE

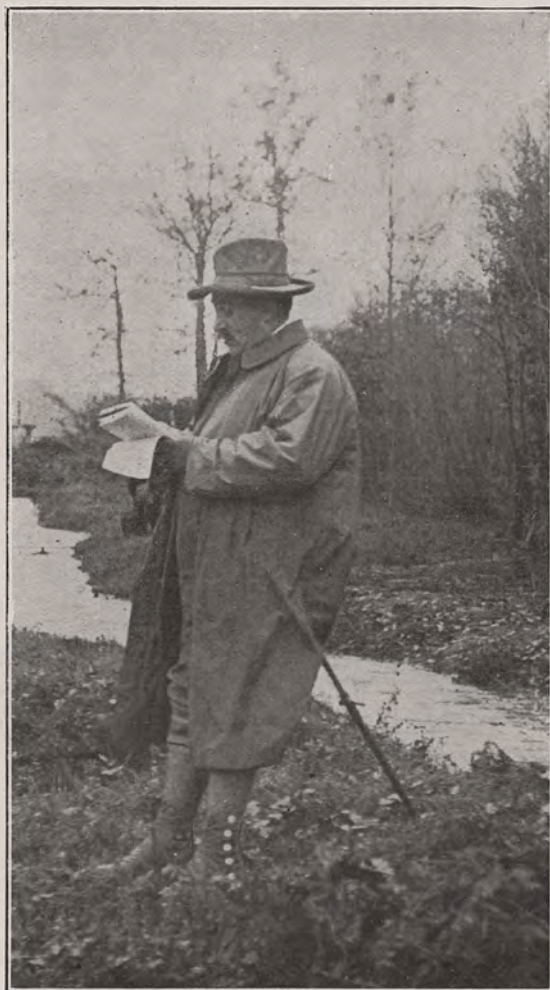
Chacun doit faire vite, le chien aussi. On ne supporte pas qu'il tâtonne, qu'il hésite, qu'il s'arrête, on ne lui permet même pas d'aller lentement afin d'aller sûrement. Il faut que du premier coup, il discerne la bonne piste et que rapidement, il fasse l'aller et le retour du chemin. Aussitôt la pièce rapportée il faut qu'il reparte et qu'il agisse encore avec la même promptitude, la même décision. Successivement il ira ainsi rechercher tous les oiseaux, ce travail ne doit exiger que quelques minutes.

Voilà donc les caractères essentiels que doit présenter un bon retriever, ceux que l'on s'efforce de développer dans la sélection des diverses races. C'est sur eux principalement qu'a été basé le jugement du concours de Valençay.

Les arbitres, MM. Smale, spécialiste anglais bien connu en France, et Baron, amateur de longue date, avaient à examiner : Murdoch, né le 19 juin 1910 (par Trapper et Munden Soarer), labrador mâle, à M. le baron Jaubert (conducteur : Atkins); Artan, né le 6 avril 1910 (par Munden Suller et Munden Sandfly (labrador mâle, au même propriétaire (même conducteur); Olga, née en 1908 (par Snob et Nead du Breuil), chienne retriever à poil plat, à M. Léon Thome (garde : David); Princess, née en 1908 (mêmes origines), chienne retriever à poil plat, au même propriétaire (garde-chef : Bonin) et Champion Fleet Conqueror (par Champion Bellevue Surprise et Anworth Young Judy), retriever mâle, à poil frisé, à M. Louis Tabourier (le propriétaire).

Braddon Bess, chienne poil plat, à Mme H. J. Couturié, et Creton Start, à M. Louis Tabourier, étaient forfaits.

Chaque conducteur avec son chien prenait place derrière un tireur pendant la battue. Cette dernière terminée le travail des chiens commençait, examiné simultanément



M. BARON, JUGE

ment par les deux juges qui avaient charge de la moitié des chiens chacun. A la battue suivante, les concurrents changeaient de juge et de tireur et cela successivement jusqu'à complet examen. Le résultat fut ainsi proclamé :

1^{er} prix *ex æquo*, avec l'argent des 1^{er} et 2^e prix en partage : Murdoch et Fleet Conqueror ; 3^e prix : Princess ; Mention, avec l'argent du 4^e prix : Olga. Des prix spéciaux furent décernés à Atkins et au garde-chef Bonin pour la façon dont ils avaient

présenté leurs chiens. M. Thome reçut la prime au naisseur du premier chien classé élevé en France. Des plaquettes offertes par la Société Canine de Savoie furent en outre remises aux propriétaires des trois chiens classés dans les prix.

Il est intéressant de noter que les trois races connues de retrievers : poil frisé, poil plat et labrador, étaient représentées et les amateurs qui ont suivi le concours ont pu avoir le désir de comparer les mérites respectifs de chacune d'elles. Il serait prématuré d'essayer d'établir aujourd'hui la moindre comparaison. Ce que nous avons vu ne nous permet pas la plus petite remarque, quant aux qualités ou aux défauts généraux des variétés en présence. Ce serait fausser l'opinion. Plus tard, quand d'autres concours nous auront donné l'occasion de voir au travail un plus grand nombre de sujets sur des terrains et des gibiers divers, alors pourrions-nous tenter de faire des différences et des rapprochements. Pour le moment, bornons-nous à cette conclusion : que la présence à ces épreuves de début des trois races retrievers a été une excellente chose parce que l'exemple ainsi donné sera certainement suivi par d'autres qui prendront goût à chacune d'elles. C'est ainsi que nous pouvons espérer les retrouver toutes dans les prochaines réunions et c'est grâce à ce premier résultat que l'opinion des amateurs pourra s'étayer



CHAMPION FLEET CONQUEROR, RETRIEVER MALE A POIL FRISÉ, 6 ANS
APPARTENANT A M. LOUIS TABOURIER, 1^{er} PRIX EX ÆQUO

ment compte de tout ce qu'a fait le chien avant d'arriver au bon endroit. Est-ce à dire maintenant que les chiens que nous avons vus sont des chiens lents ? Non pas. S'ils ont travaillé lentement, c'est, je crois, parce qu'ils n'ont pas encore la parfaite connaissance de leur métier, c'est-à-dire parce qu'ils ne sont pas encore suffisamment routinés. Avec le temps, cela viendra certainement.

Pour le reste, la réunion fut charmante. Malgré un temps détestable, du vent, de la pluie, un sol inondé en maints endroits, la journée fut très agréable et combien sportive. Le duc de Lesparre, avec M. Louis Tabourier, surent diriger la réunion d'une façon parfaite. Le duc de Valençay reçut les invités avec une aimable simplicité. Le mauvais temps contraria assez fortement le vol des oiseaux ; il nous fut cependant donné d'assister à deux ou trois jolies battues. Les tireurs étaient le comte G. Costa de Beauregard, le comte J. de Berteux, le comte Ch. de Crisenoy, le baron du Charmel, MM. Roger de la Selle et Pierre Verdilisle. Les faisans, en général, passaient mal ; cependant nous avons pu admirer quelques beaux coups de fusil, plusieurs impressionnants, de M. de la Selle et du baron du Charmel, deux grands tireurs, sûrs, rapides et qui ne refusent jamais, ce qui est la difficulté et la supériorité de ce sport.



LES DEUX RETRIEVER LABRADOR DU BARON JAUBERT
MURDOCH, 1^{er} PRIX EX ÆQUO, ET ARTAN

J. LUSSIGNY.

LES POUDRES DE CHASSE FRANÇAISES

(Suite)

LA Poudre M :

Nous la croyons la seule poudre utilisable pour les nombreux tireurs qu'une grande sensibilité des méninges prédispose à la fâcheuse migraine, sans que leur estomac leur permette comme préventif l'absorption de cachet d'antipyrine avant chaque sortie.

Si elle est très douce à tirer, si elle a sur sa camarade S l'immense avantage de comburer mieux sans nuire à la fermeture des verroux, elle est presque aussi sujette aux variations atmosphériques ; elle dégage, par-dessus le marché, une odeur fort désagréable pour celui qui l'emploie et pour ses voisins ; par grand vent elle revient dans les yeux qu'elle pique et meurtrit.

Passons à la Poudre T, la reine des poudres, la septième merveille du monde des explosifs.

Ses qualités. — Infiniment de vitesse et de pénétration, point hygrométrique, point de fumée, un peu irrégulière aux essais en cible malgré un chargement soigné et une douille à renforcement conique qui lui convient.

Par sa pénétration excessive, elle flatte les tireurs maladroits, comment dirai-je, les borduriers du coup, ceux qui ne mettent pas en plein. Les grains de plomb qui sortent du centre sont encore infiniment meurtriers et tuent loin.

Aux fortes charges, avec des munitions, des bourres, une charge de fulminate appropriées, elle a pu faire, ces dernières années, une excellente cartouche de tir aux pigeons. C'est avec de la T que trois de nos compatriotes, en février 1911, se sont classés dans les quatre premiers du Grand Prix de Monte-Carlo.

Mais alors quelle critique lui faire ? Rien que celle-ci : elle n'est pas une poudre de chasse (de chasse surtout où il y a beaucoup à tirer). De la poudre de mine, de la dynamite, du fulmicoton, si vous voulez, utilisable seulement pour un lot de tireurs qui se fait de plus en plus rare, ceux qui ont un cerveau monobloc ou d'acier trempé comme leurs canons, et que rien ne fatigue ni n'ébranle.

Elle est si insupportable que nous avons entendu souvent des sportsmen fanatiques nous dire que la chasse était devenue un supplice pour eux, que, ne pouvant endurer la T et ne trouvant pas les autres poudres à leur convenance, ils avaient accroché leurs fusils au râtelier en attendant des explosifs meilleurs.

Et puis la T, en la saison de chasse de 1911, a été plutôt incohérente, elle a eu une bien mauvaise presse et ne l'a pas volé.

Le Banc d'épreuve des armes de Saint-Etienne s'est aperçu tout d'un coup, en notant les pressions formidables que donnait la dose moyenne indiquée par l'Administration des poudres et salpêtres,

que cette sacro-sainte Administration, sans crier casse-cou, avait modifié la composition de la T à tel point que les charges indiquées sur les boîtes pour l'usage de la chasse égalaient et dépassaient même les charges employées pour l'épreuve des canons.

Sans crier gare, l'Administration avait changé la forme et l'épaisseur des lamelles plombagées et les pressions de ce fait avaient doublé.

D'aucuns prétendent que les « Poudres et Salpêtres » n'ont en rien modifié la composition de la T, mais que la chaleur excessive de cet été a été seule la cause de tous les accidents.

Là-dessus campagne violente dans la Presse et démenti timide des « Poudres et Salpêtres » qui ne purent nier ce que chacun put constater à l'ouverture.

Nombre considérable de canons boursoufflés et abîmés aux chokes, éclatements et accidents graves signalés en maints départements, brutalité et recul de la T plus formidables que jamais.

Que fit alors l'Administration ? Tout en prétendant n'avoir rien modifié à sa cuisinée, elle diminua considérablement le dosage de son nouveau produit et fit partout tambouriner qu'on prit grand soin, *sous peine d'accident*, de ne pas dépasser son maximum, qu'elle fixa pour un ca-



Comte G. Costa de Beauregard

Le dresseur Atkins et le retriever Artan

PENDANT LE CONCOURS DU RETRIEVER-CLUB

libre 12 à 2 gr. 20. Et... un point... c'est tout.

Point de frais d'imagination comme vous voyez, ni d'indications superflues ; pas même le soin de cacher qu'aucun essai sérieux n'avait été fait de la nouvelle T, puisqu'elle n'indiquait qu'une charge limite, et pas la charge moyenne, la bonne charge convenant au plus grand nombre des fusils.

Tout est simplifié d'un coup, et le même dosage convient à un flingot de 100 francs ou à un hamerless de 80 louis ? Est-il possible de faire parade d'un plus grand foutisme pour la sécurité des chasseurs et de leurs armes ?

En même temps, sous la direction de M. Fauré-Lepage, président de la Chambre syndicale des armuriers et de M. Rivollier, président du Syndicat des fabricants de Saint-Etienne, il était fait de sérieux essais qui confirmèrent pleinement les expériences déjà faites à Saint-Etienne, les 14 et 15 septembre, en présence de plusieurs ingénieurs des poudres.

La conclusion fut que la T modifiée était dangereuse et n'aurait pas dû être livrée au commerce. Ces messieurs firent en outre observer que le prix fantastique des poudres devrait rendre les tireurs plus exaspérés encore par les facéties dangereuses de l'Etat-Fabricant.

Nous avons sous les yeux en ce moment, un article très intéressant paru dans l'*Echo des Tirés aux Pigeons* du 15 octobre dernier, et où la

preuve est faite que plus l'Etat augmente le prix de ses explosifs, moins il en vend, où il est démontré encore que l'augmentation excessive de 33 % sur le prix de vente a amené les résultats suivants :

« La poudre M dont la vente en 1909 fut de 51.600 kilos n'est plus que de 42.200 l'année suivante.

« La vente de la T qui atteignit en 1909 22.358 kilos se réduit à 20.200 kilos en 1910.

« Il y a lieu surtout d'ajouter qu'en 1910 il y a eu une diminution de 37.000 permis sur ceux délivrés en 1909. »

Ces chiffres ont bien leur éloquence.

Pour combattre le monstre qui menace de dévorer la gent cynégétique si mal outillée d'abord, si éprouvée ensuite par la pénurie toujours grandissante du gibier, que font messieurs les armuriers ?

Il en existe d'excellents de par toutes les grandes villes de France qui, après s'être attachés à la réussite de la cartouche de pigeon sous la direction des plus grands fusils, se sont créés une spécialité dans les munitions de chasse.

Je suis tout le premier à reconnaître leur zèle et leur dévouement à la cause de leurs clients; aussi, me permettront-ils de leur adresser la critique suivante.

Ils ont le défaut commercial de débiter un peu les camarades, au lieu de s'en prendre carrément et tous ensemble à l'ennemi commun, l'Etat seul fabricant d'abominables poudres et les vendant à des prix insensés.

Ces messieurs savent très bien, sans que j'aie à le leur apprendre, que la T est sans aucun doute très appréciable pour le pigeonnier mais qu'elle est odieuse en grande chasse ou en battue; que l'S n° 2 ne brûle pas et bloque les verrous; que l'M est une éponge, que la J fume comme une locomotive et est fort brutale.

Mais ils disent : « Prenez mon ours ». « Avec mon amorçage (qui, notez-le bien, est toujours le même, puisqu'à de rarissimes exceptions, ils usent tous des munitions de la Société Française), la T ne recule pas et devient un explosif idéal défilant toute migraine, l'S brûle parfaitement, l'M n'est plus hygrométrique... »

Et les chasseurs un peu jeunets ou inexpérimentés de le croire. Voilà le mal. Au lieu de se débiter, les armuriers devraient tous marcher avec les tireurs les plus compétents, proclamer à cors et à cris que les poudres françaises, dans leur ensemble, sont exécrables, très inférieures aux poudres étrangères; dire surtout que la situation ne fera qu'empirer si l'Etat maintient son monopole.

L'Etat monopolisant les poudres vaut l'Etat monopolisant les réseaux des chemins de fer !

Partout incurie, désordre, gabegie dans ce régime de l'Irresponsable qui n'a que trop duré. Les ministres dorent les pilules qu'ils font avaler à la France avec le clinquant de leurs discours, mais ils parviennent de moins en moins à égaler l'opinion !

Comparons maintenant nos poudres de France aux poudres étrangères et nous verrons que c'est une vraie honte pour l'industrie nationale d'être aussi en retard.

En Angleterre, les tireurs n'ont que l'embarras du choix, les poudres ayant atteint une perfection telle



PRINCESS, CHIENNE RETRIEVER, 3 ANS, A M. L. THOME
3^e DU CONCOURS DE VALENÇAY

qu'il n'est plus possible que de l'égaliser : la vieille Schulze, la Diamond, la Ballistite sont de vraies merveilles, réalisant au suprême degré les *desiderata* des tireurs pour la vitesse, la pénétration, la régularité, la douceur de la détonation.

L'E. C. n° 3, poudre rosée, est certainement la poudre de chasse la plus employée au monde; on peut tirer un nombre énorme de cartouches de ce type sans éprouver la moindre vibration aux tempes, le plus léger recul à l'épaulement.

De toutes les poudres que j'ai eu l'occasion de tirer, j'estime la E. C. la plus régulière en cible, celle groupant le mieux pour les longues portées, celle enfin que l'on devrait chez nous le plus chercher à imiter. Longtemps favorite des tireurs aux pigeons, elle a été détrônée par la Ballistite, plus vite, tordant mieux l'oiseau, mais moins agréable sans aucun doute à tirer en battue.

La Belgique, toujours dans le mouvement en avant quand il s'agit de sport, a, elle aussi, des explosifs parfaits. La Mullerite, la Coopall sont d'excellentes poudres qui ont fait leurs preuves dans tous les stands d'Europe. Aux petites charges et sous la désignation de Mignonnette, la Mullerite procure une cartouche de chasse très recherchée. Dans les provinces flamandes comme en Angleterre, la cartouche est soignée et vendue bon marché; pour 10 à

12 francs on a de la première qualité et les fournisseurs comprennent que le fait de vendre peu cher un article soigné en fait augmenter, dans d'énormes proportions, la consommation.

L'Allemagne et l'Autriche, l'édén du gibier parce que les lois sévères qui y règnent en sont la sauvegarde, ont également bon nombre de poudres très appréciables.

Nos voisins, tout en ayant chez eux de quoi se suffire, n'ont pas eu la bêtise d'empêcher l'importation des explosifs étrangers. Ils estiment avec raison que la comparaison entre ces poudres et les poudres indigènes stimulent l'ardeur des fabricants qui cherchent toujours à mieux faire.

Sus au monopole des poudres ! L'instant est bien choisi, la campagne dans ce sens se fait chaque jour plus opiniâtre, les journaux sont avec nous et les Chambres s'en occuperont à la rentrée !

Qu'il soit enfin laissé à l'industrie privée et aux ingénieurs ne dépendant pas de l'Etat, la liberté de fabriquer des poudres dont les échantillons seront soumis dans des concours à des experts compétents !

Que l'Etat continue à cuisiner tant qu'il voudra ses explosifs de chasse et de guerre, personne ne les lui envie; mais qu'il ne cadenasse pas éternellement la concurrence, l'émulation et le progrès !

Nous pensons que la paix comme la guerre ne pourront que gagner à ce nouveau régime tant désiré.

Nous arriverons de la sorte à posséder bientôt des poudres françaises pouvant rivaliser avec les meilleures de l'étranger, poudres agréables à tirer, tuant par tous les temps sans détériorer les canons ni faire éclater les cerveaux.

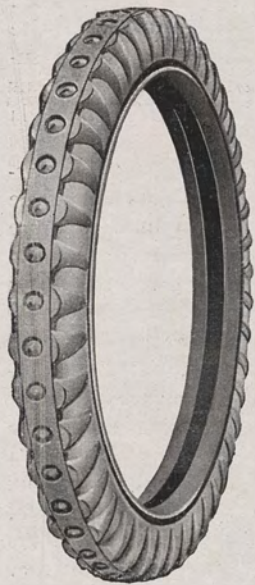
C^o L. D'HAVRINCOURT.



CHASSEURS RALLIANT LEUR VOITURE ENTRE DEUX BATTUES

AUTOMOBILE

LES PNEUS SCULPTÉS



LE PNEU KEMPSHALL

UNE grande maison de pneumatiques est partie en guerre contre ce qu'elle appelle « les pneus sculptés ».

Son grand argument est celui-ci : si un modèle de sculpture était meilleur que les autres, il se serait imposé. Cela n'est pas. Donc les sculptures ne servent à rien. Ce n'est pas plus difficile que ça.

Les sculpteurs sur pneu ne m'ont pas l'air de vouloir polémiquer. Mais s'ils le voulaient faire, ils auraient beau jeu à répondre : « La preuve que notre principe est bon, c'est justement que tout le monde l'applique. Que les sculptures varient, il n'importe ! Le fait que tout le monde y a

recours prouve que l'idée est juste et logique en soi. »

Et elle l'est.

Le pneu lisse et la semelle à clous ne sont peut-être pas des bandages si parfaits qu'on doive désespérer d'en trouver de meilleurs encore.

Ayez deux semelles à l'arrière et freinez sec sur du pavé de grès ; vous verrez un beau tête à queue. Et si vous êtes montés sur pneus lisses par temps humide, virez donc un peu vite dans le carrousel Lépine autour de l'Arc de Triomphe !

On ne peut pourtant pas nous demander de changer de pneus à l'entrée du pavé. Il est, d'autre part, pernicieux pour le différentiel et les pneus eux-mêmes de n'avoir de semelle que d'un côté.

Il était donc légitime de chercher un pneu qui « antidérapât » sur tous les terrains.

Chacun, au surplus, a bien le droit de s'essayer à perfectionner les pneus et Clermont-Ferrand — où ne naquirent ni l'antidérapant ni la roue amovible — ne semble pas être l'unique foyer de la lumière en cette matière.

D'ailleurs, revenant il y a quelque temps d'Issy-les-Moulineaux, j'ai, n'en déplaise à l'ennemi des pneus sculptés, fort proprement dérapé de mes deux pneus avant, qui étaient de ses enfants, tandis que mon arrière restait en place grâce à ses deux Kempshall (ma deux baquets pèse pourtant le même poids à chaque bout).

Raisonnons. Qu'est-ce que la boue ? Une couche de matières, plus ou moins liquéfiées, recouvrant un substrat solide et ferme, sol ou pavé. Elle joue entre le sol et le pneu le rôle de lubrifiant.

Or, on sait qu'un lubrifiant ne donnera de résultats que si les surfaces entre lesquelles il est placé ne sont pas soumises à une pression telle qu'il soit chassé. Appliquez l'une contre l'autre deux surfaces métalliques sous 3.000 kilos de pression par centimètre carré. Les eussiez-vous, au préalable, enduites d'huile de ricin, celle-ci sera chassée et elles adhéreront.

Un pneu ne dérapera donc pas s'il peut traverser la couche de boue et reposer sur le sol ferme. C'est ce qui explique pourquoi on ne dérape pas en boue fluide aisément chassée par le poids du véhicule, tandis que la boue grasse, c'est-à-dire consistante, n'est pas entièrement éliminée, ce qui la rend fort dangereuse.

Il est bien entendu, en effet, que s'il reste ne fût-ce que 1 millimètre de boue entre le

bandage et le sol, le lubrifiant continuera d'agir et le dérapage aura lieu.

Avec un véhicule assez lourd ou un bandage assez petit la boue pourrait être chassée en toute occurrence, et le dérapage n'aurait pas lieu. Mais il n'en est pas ainsi ordinairement.

On a alors cherché, pour tourner la difficulté (c'est Samson de Paris qui eut cette idée), à augmenter la charge par unité de surface sur certaines parties du pneu en garnissant celui-ci d'excroissances. Si on fit ces excroissances en fer, c'est que l'idée en vint des souliers de chasse munis de clous. Ce n'est pas plus sorcier que cela.

Que se passe-t-il donc avec le soulier à clous ? Le poids du corps porte sur la tête des clous seuls au moment du contact avec le sol ; comme la surface des têtes de clous est environ 1/6 de celle totale de la semelle, la charge par unité de surface est 6 fois plus grande que pour une semelle lisse. Les clous s'incrudent dans le sol meuble où la semelle, se présentant tout entière par sa surface lisse, ne serait pas entrée suffisamment. Dans un grand nombre de cas l'adhérence est ainsi suffisamment accrue pour éviter la glissade.

Les clous de la semelle pneu ne se comportent pas autrement que ceux de la semelle soulier. Leur rôle est de diviser la couche de boue, la traverser, et aller jusqu'au sol ferme, prendre appui ; rien de plus.

Ils n'ont aucune vertu surnaturelle ; si on pouvait leur substituer d'autres excroissances de même forme le résultat serait identique.

Ces principes posés restait à trouver la forme la meilleure pour munir le pneu d'une zone de charge élevée.

C'est à quoi se sont efforcés Kempshall, Palmer, Goodrich, Continental, Dunlop, Englebert, Provodnik, etc., etc.

Ils ont cherché la rugosité la plus appropriée au tempérament du caoutchouc et au rôle du bandage.

La recherche en vaut d'ailleurs la peine, car l'antidérapant qui en sortira sera antidérapant partout.

Il faut d'ailleurs bien convenir que les résultats obtenus sont très encourageants. N'est-ce pas sur sculptés Kempshall que Giuppone finissait premier dans la Coupe d'Ostende avec une moyenne de près de cent à l'heure ? Dans mon usage personnel, j'ai toute satisfaction d'une paire de pneus de cette même marque ; je l'ai dit et me plais à le répéter.

Ils antidérapent sur le pavé gras, sur le macadam sec et sur la poussière d'épaisseur moyenne.

Car on dérape aussi sur la poussière, et c'est même d'autant plus pénible qu'avec des pneus lisses sur route bien sèche, c'est totalement imprévu.

Les systèmes sont vrais par ce qu'ils affirment, et ils sont faux par ce qu'ils nient, disait Leibnitz (qui ne prévoyait pas que je le citerais sur ce sujet).

Je crois qu'on a tort de bécoter le pneu sculpté. Il a des mérites que la semelle pourrait lui envier, ne fût-ce que ceux très réels de disséminer, par ses protubérances à la manière d'ailettes, la chaleur provenant de la friction sur le sol, de ménager les têtes de cardan, de ne pas raviner les routes, de ne mourir que de vieillesse, tandis que la semelle perd souvent ses rivets prématurément et avec eux, non seulement ses propriétés, mais encore toute sa robustesse.

Norbert GALLIOT.



LE PNEU CONTINENTAL



COUPE DU PNEU PALMER

AVIATION

Le Concours d'appareils militaires

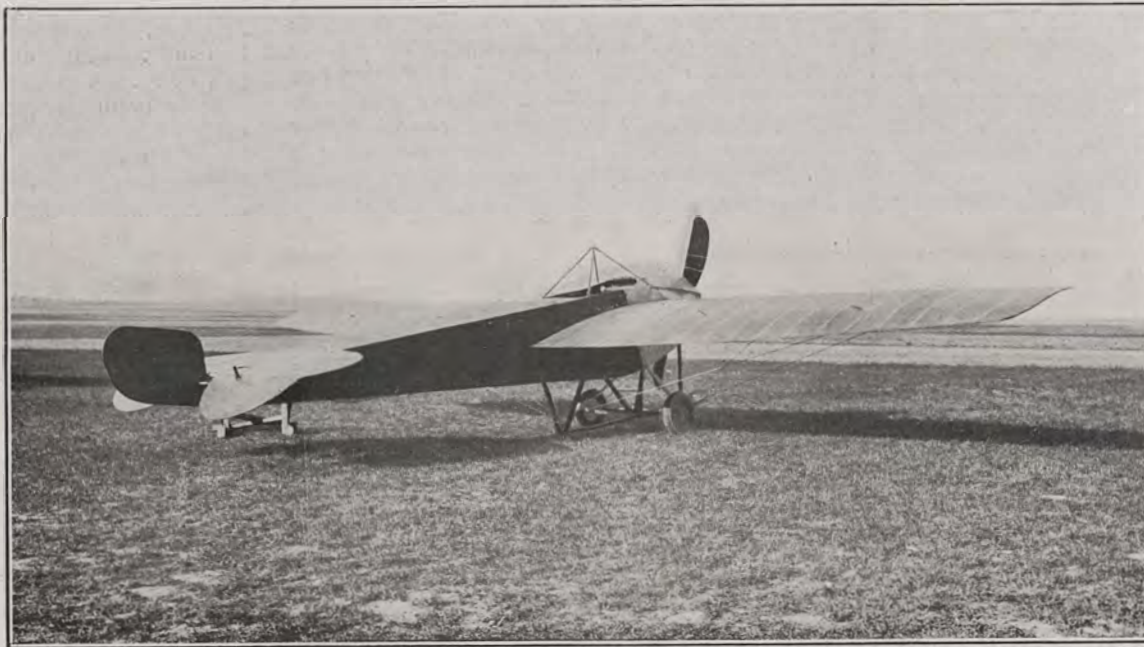
RETARDÉ par le mauvais temps, le premier concours militaire d'aviation a pris fin le 26 novembre et la dernière épreuve finale a amené quelques perturbations dans le classement que nous avons publié à l'issue de la deuxième épreuve du concours militaire.

Comme nous le présumions Weymann, grâce à sa merveilleuse performance, conserve la première place et s'adjuge de ce fait la victoire, dans cette belle épreuve. Moineau et Brégi, pilotes des biplans Bréguet, qui par contre avaient échoué dans leurs tentatives lors du deuxième départ, profitèrent de la latitude qui leur permettait un 3^e essai pour se réhabiliter complètement et prendre les deuxième et quatrième places du classement final.

Cinq des neuf appareils qualifiés, les biplans Bréguet, de Moineau et de Brégi, les monoplans Deperdussin, de Védrines et de Prévost, le biplan H. Farman de Fischer tentaient en effet, le 26 novembre dernier, malgré le brouillard, d'effectuer les 300 kilomètres dans le meilleur temps et d'améliorer ainsi leur classement.

Seuls deux appareils regagnaient leur port d'attache après avoir été virer à Amiens et le classement de notre première grande épreuve militaire s'établissait définitivement comme suit :

1. Weymann (monoplan Nieuport), 300 kil. en 2 h. 33 m. 52 s. 3/5; moyenne à l'heure 116 kil. 976.
2. Moineau (biplan Bréguet), 300 kil. en 3 h. 9 m. 16 s.; moyenne à l'heure 95 kil. 110 m.
3. Prévost (monoplan Deperdussin), 300 kil. en 3 h. 21 m. 5 s.; moyenne à l'heure 89 kil. 515 m.
4. Brégi (biplan Bréguet), 300 kil. en 3 h. 26 m. 47 s.; moyenne à l'heure 87 kil. 47.
5. Fischer (biplan H. Farman), 300 kil. en 3 h. 33 m. 50 s.; moyenne à l'heure 84 kil. 974 mètres.
6. Barra (biplan M. Farman), 300 kil. en 3 h. 56 m. 13 s. 4/5; moyenne à l'heure 76 kil. 196.
7. Renaux (biplan M. Farman), 300 kil. en 4 h. 8 m. 40 s.; moyenne à l'heure 72 kil. 380.
8. Frantz (biplan Savary), 300 kil. en 4 h. 27 m. 49 s.; moyenne à l'heure 67 kil. 210.



LE MONOPLAN NIEUPORT, GAGNANT DU PREMIER CONCOURS D'APPAREILS MILITAIRES

ARMES

La Fédération Nationale d'Escrime

LA Fédération Nationale a suscité parmi les escrimeurs des polémiques assez vives; combattue par les uns, défendue par les autres, la F. N. E. semblait avoir vécu. L'événement important de la semaine est l'adoption par la Fédération de nouveaux statuts au cours de son assemblée générale du 22, dont M. H. de Villeneuve, président d'honneur, dirigeait les débats.

Beaucoup d'escrimeurs se sont rendu compte de la nécessité qu'il y a d'être d'accord, tant au point de vue des tournois et des relations avec l'étranger qu'avec la perspective des jeux olympiques; beaucoup d'autres ne veulent pas se laisser gouverner, et contestent les résultats obtenus par la Fédération

et son utilité. Quant à nous, nous nous garderons d'entrer dans toutes ces considérations.

Nous voulons cependant espérer qu'un accord interviendra entre

escrimeurs et qu'ils voudront bien sauvegarder les intérêts menacés de l'escrime, en négligeant un peu leurs intérêts personnels.

Au cours de l'assemblée générale, le marquis de Chasseloup-Laubat fut élu président, et M. Beauvoix-Devaux, trésorier.

Les Commissions furent ainsi fixées :

Pour l'épée. — Règlements: le maître Ayat, président. Le maître Ruzé, secrétaire. Tournois: MM. Dauchez de Baubert, président. Bernard Gravier, secrétaire.

Pour le fleuret. — Règlements: le maître Prévost, président. Tournois: M. Charpillon.

Pour le sabre. — Le marquis de Rast, président.

Pour le pistolet. — Sociétés d'assaut: le Dr Devillers, président. Sociétés de tir: le comte Clary.

Ajoutons, pour terminer, qu'une Commission a été nommée pour l'organisation de la fête de bienfaisance du *Liberté* qui aura lieu du 20 au 30 janvier 1912. L. TRAPANI.



LE MARQUIS DE CHASSELOUP-LAUBAT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LA FÉDÉRATION NATIONALE D'ESCRIME

Avis à nos abonnés

L'échéance de janvier étant une des plus fortes de l'année et le service de la poste étant assez encombré à cette époque, nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement

prend fin à cette date de vouloir bien nous faire parvenir le plus tôt possible leur renouvellement: pour la France, 32 francs; pour l'Etranger, 40 francs.

G. DRIGNY.

CHOSSES ET AUTRES



La prime au naisseur dans les achats d'étalons a été signée le 5 novembre dernier.

Voici les deux arrêtés concernant cette mesure importante qui sera bien accueillie de nos éleveurs.

ARRÊTÉ :

Le ministre de l'Agriculture,

Vu les propositions de résolution adoptées par la Chambre des Députés dans sa séance du 20 décembre 1910 ;

Vu l'avis émis par le Conseil supérieur des Haras dans sa séance du 6 juillet 1911 ;

Sur la proposition du Directeur des Haras,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER

Une prime, calculée à raison de 5 o/o du montant du prix d'achat, sera attribuée au naisseur de tout étalon acheté en France par le Service des Haras nationaux et rentrant dans l'une des catégories spécifiées à l'article 2.

ARTICLE 2

Cette prime s'applique exclusivement aux étalons arabes ou anglo-arabes de pur sang ou de demi-sang, qualifiés ou non qualifiés, et à tous les étalons de demi-sang, sans exception.

ARTICLE 3

Pour avoir droit à la prime, les étalons devront être nés en France.

ARTICLE 4

Est considéré comme naisseur le propriétaire dont le nom figure sur le certificat de saillie de la jument mère de l'étalon.

ARTICLE 5

Le Directeur des Haras est chargé de l'exécution du présent arrêté qui aura son effet à dater du 1^{er} octobre 1911.

Paris, le 5 novembre 1911.

Signé : PAMS.



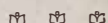
Le Comité de la Société Hippique Française s'est réuni ces jours-ci. Les dates provisoires des concours ont été fixées ainsi pour 1912 :

Bordeaux..... 3 au 11 février.

Nantes..... 24 février au 3 mars.

Paris..... 20 mars au 12 avril.

L'Administration des Haras et la Société du Demi-Sang ont augmenté leurs subventions.



Dans son assemblée générale du 16 novembre, la

Société Hippique de Brest a fixé aux 30 et 31 mai, 1^{er} et 2 juin, la date de ses réunions pour le concours de 1912.



Dans sa séance du 23 novembre dernier le Sous-Comité de la Société d'Encouragement à l'Élevage du cheval Guerre a modifié de la façon suivante l'article 38 du règlement de ses Concours, afin d'assurer aux juments primées conservées pour la reproduction les mêmes avantages qu'aux chevaux livrés aux Remontes. On sait que la moitié des sommes attribuées aux chevaux primés est acquise immédiatement aux propriétaires et que la seconde moitié ne leur est versée que lorsque leurs chevaux sont achetés par les Remontes.

ART. 38 (paragraphe ajouté). La seconde moitié des primes sera également versée, sur présentation de la carte de naissance du produit, aux propriétaires des juments qui, dans leur cinquième année au plus tard, auront eu un produit par un étalon national, approuvé ou autorisé.

Une prime supplémentaire spéciale de 100 francs pour le naisseur sera attribuée dans tous les Concours de la Société aux prix remportés par les produits des juments désignées ci-dessus.

Comte d'IDEVILLE.

Le lieutenant belge Léon Ripet, instructeur à l'École d'Équitation d'Ypres, vient d'être classé premier dans le Military international couru à New-York, du 18 au 25 novembre dernier.

Ce Military, d'une importance sans précédent, réunissait des officiers de tous pays et en faisait un véritable match international. Cette nation était représentée par trois officiers, choisis parmi les meilleurs cavaliers ; mais par suite de différentes circonstances, deux officiers belges s'étaient trouvés empêchés de partir, de sorte que le lieutenant Ripet fut seul à représenter les couleurs belges.



Rallye Automobile International de Monaco.

Lorsque, l'année dernière, le Sport Automobile de Monaco annonça l'organisation d'une grande épreuve touristique qu'il dénommait Rallye Automobile International, beaucoup de sportsmen doutèrent de la réussite de cette manifestation.

Certes, l'idée était séduisante et originale, une formule nouvelle venait d'être trouvée qui différait totalement de tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour. Mais l'organisation paraissait tellement difficile et laborieuse, tellement au-dessus des ressources et des moyens du Club Monégasque qui en avait conçu l'idée et prétendait pouvoir en assurer l'exécution, qu'il paraissait impossible que la réussite vint cou-

ronner les efforts des promoteurs presque inconnus de cette course grandiose vers la ville la plus ensoleillée et la plus attrayante de la Côte d'Azur.

Le Sport Automobile de Monaco ne douta pas du succès, il fut tenace et persévérant. Il sollicita et obtint tout d'abord le bienveillant concours de l'Automobile-Club de France, qui non seulement consentit à patronner cette manifestation, mais voulut bien encore inscrire la Société organisatrice au nombre des Sociétés correspondantes et affiliées.

Dès ce moment la cause était gagnée et l'un après l'autre tous les grands Clubs Automobiles envoyèrent leur adhésion. Le Rallye eut donc lieu sous le haut patronage des Automobiles-Clubs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de Danemark, de Belgique, d'Espagne, des Etats-Unis, d'Égypte, de Hollande, d'Italie, de Norvège, de Suède, du Portugal, de Russie, etc...

Cette première épreuve eut, pour un début, un magnifique succès. Vingt-trois concurrents prirent le départ des villes suivantes : Paris, Boulogne, Berlin, Bruxelles, Genève et Vienne. On se souvient que le triomphateur du Rallye fut Rougier, le sympathique aviateur ; sa voiture Turcat-Méry, une merveille d'élégance et de confortabilité, lui assura sans peine la première place, 10.000 francs en espèces, la Coupe du Prince de Monaco et de nombreux objets d'art. Les autres concurrents obtinrent des prix importants en argent et objets d'art.

Le Sport Automobile de Monaco pensant avec raison que, succès comme noblesse oblige, a décidé de faire, en janvier prochain, un deuxième Rallye Automobile.

Nous en publierons prochainement le règlement qui contient plusieurs modifications importantes concernant notamment la limitation de vitesse, un prix spécial au premier de chaque itinéraire et des gratifications aux mécaniciens qui présenteront leurs voitures en meilleur état. Cette épreuve de grand tourisme est certaine d'obtenir un très grand succès, tant à cause de l'importance des prix de beaucoup supérieurs à ceux de l'an dernier que par le prestige de Monte-Carlo, la ville de plaisir et de soleil vers laquelle de nombreux sportsmen vont bientôt rouler dans une course vers la lumière et le ciel bleu.



Etant donnée la fréquence des déplacements, nous avisons nos abonnés que la direction du journal ne tiendra compte que des changements d'adresse accompagnés de 0 fr. 60 pour frais de réimpression des nouvelles bandes.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ADJUDICATION le vendredi 8 décembre 1911, à une heure, en l'étude de M^e Georges Morel d'Arleux, notaire à Paris, 15, rue des Saints-Pères, en un seul lot, d'UN FONDS DE COMMERCE de FABRICANT DE PAPETERIE-RELIURE exploité et situé à Paris, rue Soleillet, N^o 18 et 20, comprenant le nom commercial, clientèle, achalandage, matériel, droit aux baux d'une usine, etc., expirant le 1^{er} juillet 1937. Loyers : 7.200 francs. Marchandises à prendre à dire d'experts. Consignation : 10.000 francs. Mise à prix (pouvant être baissée) : 150.000 francs. S'adresser à M^e Georges Morel d'Arleux, notaire ; à M^e PEYROT, avoué, 18, avenue Victoria, et à M^e GRAUX, administrateur judiciaire, 55, rue de Rivoli. N.

Adj. Ch. Not. Paris, 19 déc., 3 lots. **Les Donjons SOISY-s.-ÉTIOLLES** (S.-et-O.) 1^o Propriété av. Parc 15 h. 43 a. (Fac. pr. mob.) 2^o Bois 15 h. 74 a. 3^o Terres 20 h. 22 a. M. à p. : 200.000 ; 30.000 ; 50.000. S'ad à M^e LABOURET, not. 149, r. Montmartre, Paris. N.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bu-

reau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Pour cause cessation concours, **Volteur** p. s. anglo-arabe, bai brun, gagnant de très nombreux prix en concours, dont le prix Mornay à Paris cette année. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ed. Gautier, Melun. 974

Jument 3/4 sang, baie, 1^m64, bonne action au galop, trotte en moins de 2", se monte, douce aux chiens ; sage ; s'attelle parfaitement, peur de rien. Très grand fonds.



975 francs avec garantie. A. B., bureau du journal. 955

PETITES ANNONCES

Cause auto, à vendre **cheval anglo-arabe**, hors ligne à la chasse. 1^m61, bai, 12 ans, 450 fr. **Cheval**. 1^m54, fils trotteur et p. s., 3 ans, sauteur parfait, 2.000 fr. — De Rasilly, Baubigné, Château-Gontier. 977

Pur sang entier bai, 2 ans, grand et fort, sain, net, très membré, papiers, 1.500 fr., cause excès de nombre. — M. Bernard Guy, Dieusie, Rochefort-sur-Loire (M.-et-L.). 980

A vendre : **Ganich II. Borroki, Basquisant**, chevaux de 4 ans, sains et nets, dressés sur les obstacles, ayant couru avec succès, en plein entraînement. — Capit. de Brignac, Angers. 983

Poulains de race : Belge de gros trait, de tous âges, sexes et couleurs ; sujets de 1^{er} ordre. — Léon Rochez, Binche (Belgique). 985

Black Bird, très bel Irlandais, bai brun, 1^m63, connu concours hippiques, sans handicap, attelé ou monté en dame. — Lazard, Chantilly. 986

Forte jument anglo-normande, grise, 8 ans, 1^m64, distinguée et bri lante. Sage, vite, atelée et montée. Excellente jument de chasse. Peut porter un gros poids. 1.500 fr. **Bipper-Gory**, hongre bai, par Boudoir et Bico-Soury, 8 ans. 1^m60, très fort Charmant hack et excellent cheval de chasse pour femme. 2.000 fr. — M. de Saint-André, Moulins-de-Luzarches (Seine-et-Oise). 987

Double phaéton, 16 HP, Unic, capote cuir, pare-brise, tendelet, pneus état neuf 815x103. Mécanisme revu à l'usine. Carrosserie état neuf. Vitesse : 60 kilom. à l'heure en palier. Moyenne : 45 kilom. l'heure. Prix : 3.900 fr. — S'adresser à M. J. Romain, au Journal. 973

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris
P. MONOD, directeur.

**BRISE EMBAUMÉE
VIOLETTE
ED. PINAUD. PARIS**

